

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Carte scolaire, Loi Fillon : toutes à craindre

- Social - Éducation -

Date de mise en ligne : vendredi 4 février 2005

Démocratie & Socialisme

Le projet de répartition des moyens d'enseignement entre les académies pour la rentrée 2005 a été présenté le 17 décembre en comité technique paritaire ministériel. Dans le premier degré, 700 des 1 000 emplois créés dans le cadre du budget 2005 servent à faire face à la hausse attendue du nombre d'élèves (+ 45 000). Le ministère relativise l'importance de la croissance des effectifs de façon à justifier un moindre effort budgétaire. Alors que la direction de l'évaluation et de la prospective estimait à 61 000 le nombre d'élèves supplémentaires pour 2005, le ministère n'en prévoyait plus que 51 000 en septembre et seulement 45 000 aujourd'hui.

Le faible niveau des dotations imposera des redéploiements. La création de 700 postes pour 45 000 élèves correspond à un poste pour 65 élèves, un chiffre très éloigné du nombre d'élèves par classe. Le ministère va donc procéder à des économies importantes. La réduction de la scolarisation des enfants de 2 ans est à l'ordre du jour.

Dans le second degré sur lequel le gouvernement fait porter l'essentiel des économies, la rentrée 2005 s'annonce catastrophique à tous les niveaux. Elle se caractérisera par la suppression de 3 350 emplois d'enseignants titulaires et de 2 100 professeurs contractuels. Là encore les prévisions ministérielles ont varié depuis la présentation du budget 2005. La baisse annoncée des effectifs passe de 36 000 à 42 500. Il intègre les réformes déjà annoncées, en particulier la suppression en terminale des travaux personnels encadrés (TPE). Ces réformes - qui doivent permettre de financer partiellement le projet de loi d'orientation sur l'école - représentent une économie de 1 421 postes.

Ces mesures sont lourdes de conséquences pour les élèves et l'ensemble des personnels : Réduction de l'offre d'enseignements, diminution des moyens pour lutter contre l'échec scolaire, dégradation des conditions de travail et d'enseignement, précarité accrue. Avenir compromis par la diminution des recrutements.

Ces choix budgétaires éclairent le contenu du projet de loi d'orientation qui, non seulement, ne comporte aucune programmation de moyens nouveaux mais prévoit de nouveaux redéploiements. Ce projet rejeté très largement par le CSE tourne le dos aux objectifs qu'il affiche : conduire tous les jeunes à la réussite scolaire, réduire les inégalités. Ces annonces suscitent la colère des organisations syndicales. Le SE-UNSA déplore une "catastrophe annoncée". "L'insuffisance patente de moyens aboutira à des redéploiements ravageurs". Le SNUipp-FSU dénonce quant à lui une "logique de renoncement".

Mobilisation unitaire

Dans un communiqué commun du 21 décembre, les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education, reconstituant le front syndical qui avait appelé à la grève le 25 mai dernier, estiment qu'après les coupes intervenues depuis 2003, les mesures de carte scolaire, de suppression de postes et de fermetures de classes résultant du budget 2005 sont d'une extrême gravité. Elles réclament un plan d'urgence pour répondre aux besoins, demandent l'abandon du projet de loi d'orientation, une autre politique permettant de rendre effective une véritable ambition pour les jeunes et le service public, l'ouverture d'une véritable négociation pour élaborer une loi ambitieuse. Elles revendiquent une politique des services publics répondant aux besoins de la société, le rétablissement et la progression du pouvoir d'achat. Une journée nationale de grève et de manifestation est prévue le 20 janvier 2005 avec la volonté qu'elle s'inscrive dans la mobilisation plus générale de l'ensemble des fonctionnaires. L'entrée du mouvement social dans le débat sur la remise en cause libérale de l'école en particulier et plus généralement de l'ensemble des services publics, est urgente.

Philippe Verdier